



La pyramide de Ponzi et la retraite par répartition

Description

La pyramide de Ponzi, du nom de l'escroc italien Charles Ponzi des années 1920, est un montage financier frauduleux qui consiste à rémunérer les investisseurs avec l'argent des nouveaux entrants. Le système est « viable » tant que le nombre de nouveaux investisseurs affluent et que les premiers investisseurs ne souhaitent pas récupérer leur argent.

Le système de retraite par répartition français consiste à faire payer les retraites actuelles par les actifs d'aujourd'hui. Ce n'est rien d'autre qu'une pyramide de Ponzi.

Au sortir de la seconde guerre mondiale, il y avait 1 retraité pour 4 actifs. Le système était viable. Avec le papy-boom, les retraités représentant un quart de la population, et une faible natalité, à l'horizon 2050 il est estimé que seul 1,3 actif paiera la retraite d'1 retraité. A l'instar de Ponzi, la pyramide des retraites est vouée à disparaître.

Et pourtant, plus d'un million de manifestants ont protesté contre une réforme, que je qualifierai de réformette, dont le but est de passer l'âge de départ à la retraite à 64 ans.

Ah les c... ! Ils manifestent pour garder un système qui arnaquera les générations futures.

C'est normal, ça n'est pas leur faute, on leur a fait des fausses promesses et on ne leur a pas expliqué le système ni appris les bases de l'économie au lycée.

L'inculture économique des Français est criante

Les politiques sont critiquables dans leur choix de vouloir préserver le système par répartition qui n'est pas viable. Comme on dit, « Errare humanum est, perseverare diabolicum ».

Il existe pourtant d'autres approches qui intègrent la capitalisation qui n'ont jamais été envisagées par les gouvernements. Récemment, seul David Lisnard a proposé un système de base par répartition à 1200 euros complété par une retraite par capitalisation obligatoire.

Contrairement au système de retraite par répartition dans lequel les cotisations financent les pensions

de retraites, la retraite par capitalisation consiste à épargner pour sa propre retraite qui pourra prendre la forme d'une rente ou d'une sortie en capital. Mais la retraite par capitalisation reste actuellement facultative et accessible sous forme de retraite complémentaire.

Des fonds de pensions de grande taille auraient pu collecter cette épargne et l'investir dans une économie française sous capitalisée.

Mais les français préfèrent épargner leur argent sous forme d'assurance-vie dont l'encours total se situe à plus de 2 000 milliards d'euros. Le produit phare est le fonds en euros investi principalement en obligations d'état.

Autrement dit, les français financent une partie la dette de la France qui s'élève à 3 000 milliards d'euros au lieu de participer au financement des entreprises privées en étant actionnaires.

Qu'ils méditent sur les enseignements de Frédéric Bastiat, économiste du XIXème siècle :
"C'est un malheur irréparable, que les gouvernements qui se sont succédés en France aient toujours mis obstacle à l'enseignement de l'économie politique".

Place aux débats !

Donald Duck

Categorie

1. Politique

date créée

30 janvier 2023